

TRAIL DES GETS BY ROSSIGNOL

18 & 29 juillet 2026 - Règlement

ARTICLE 1 : DÉFINITION & ORGANISATION

Les **18 et 19 juillet 2026**, le Trail des Gets by Rossignol revient pour un week-end sportif proposant 9 épreuves adaptées à tous les niveaux, des courses enfants aux trails longue distance.

L'événement est organisé par **Les Gets Tourisme** et le **Faucigny Athletic Club**, avec le soutien de la commune des Gets et de ses partenaires.

Les parcours se déroulent sur les communes de Les Gets, Morzine et Verchaix. Le départ et l'arrivée des courses auront lieu aux Gets, au centre du village (Salle de la Colombière ou télécabine du Mont Chéry selon l'épreuve).

Les parcours sont susceptibles d'être modifiés en fonction des conditions météorologiques ou des contraintes de terrain. Les trails Bleu et Rouge sont qualificatifs pour les Championnats de France de Trail.

ARTICLE 2 : LES COURSES

Course	Catégorie	Distance	Dénivelé
Défi du Mont Chéry	Dès espoir (2004-2006)	Montées illimitées pendant 4h	380 D+ / montée
Trail Rouge	Dès espoir (2004-2006)	43 km	2280 D+
Trail Bleu	Dès espoir (2004-2006)	20,5 km	1100 D+
Trail Vert	Dès junior (2007-2008)	11 km	550 D+
Course jeunes	2009-2010	6000 m	—
Course benjamins / minimes	2011-2014	3000 m	—
Course poussins	2015-2016	1500 m	—
Course éveils	2017-2019	800 m	—

Il appartient à chaque participant d'adapter son effort et son allure en fonction : de sa condition physique, du terrain et des conditions météorologiques (pluie, neige, vent...).

Barrières horaires :

Trail Rouge : départ 7h

- Plateau de Joux Plane : +3h après le départ
- Village des Gets : +4h30 après le départ
- Mont Caly 1 : +5h45 après le départ
- Col de l'Encrenaz : +6h30 après le départ
- Mont Caly 2 : +8h30 après le départ
- Arrivée : +9h après le départ

Trail Bleu : départ 8h

- Mont Caly 1 : +1h30 après le départ
- Col de l'Encrenaz : +2h après le départ
- Mont Caly 2 : +4h après le départ
- Arrivée : +5h30 après le départ

Trail Vert : départ 8h

- Mont Caly : +1h30 après le départ
- Arrivée : +5h30 après le départ

ARTICLE 3 : LES CONDITIONS DE PARTICIPATION

Les courses sont ouvertes aux licenciés FFA et aux non-licenciés. Pour participer, Le **participant majeur** doit fournir : **une licence FFA valide ou un Passeport Prévention Santé (PPS)** valide le jour de la course.

Les mineurs doivent obligatoirement fournir : **une autorisation parentale ou un questionnaire de santé complété.**

Conformément au décret n°2021-564 du 7 mai 2021, le certificat médical n'est plus obligatoire pour les mineurs.

Chaque participant s'engage à :

- respecter le règlement
- respecter les consignes de sécurité
- porter le matériel obligatoire
- respecter l'environnement et le balisage
- être couvert par une assurance individuelle accident

ARTICLE 4 : INSCRIPTIONS ET TARIFS

Les inscriptions se font exclusivement en ligne via la plateforme L-Chrono.

Ouverture des inscriptions

- 17 janvier 2026 à 12h : ouverture pour les licenciés FFA
- 1er février 2026 : ouverture au grand public

Clôture : 16 juillet 2026 à 23h59, dans la limite des places disponibles.

Course	Tarif	Nombre maximum
Défi du Mont Chéry solo	30 €	100
Défi du Mont Chéry duo	22,50 €	40
Trail Rouge	55 €	400
Trail Bleu	35 €	800
Trail Vert	22 €	800
Courses enfants	7 €	selon catégorie

Les licenciés FFA bénéficient d'un tarif préférentiel à hauteur de -1 € sur le Trail Bleu ou -2 € sur le Trail Rouge.

Pour les dossards élites, contacter : trail@lesgets.com. Selon les critères ITRA et la disponibilité des dossards accordés, Les Gets Tourisme distribuera des dossards considérés comme élites aux femmes ayant une cote ITRA de 700 et aux hommes ayant une cote ITRA de 800. Les dossards élites offrent une réduction de -50% sur le prix du dossard. Des actions de communication de la part du coureur seront appréciées de la part des bénéficiaires.

Le tarif comprend : le dossard, le chronométrage, les ravitaillements, la sécurité, les secours et un cadeau participant.

ARTICLE 5 : MATÉRIEL OBLIGATOIRE

Chaque participant doit posséder le matériel obligatoire durant toute la course.

Trail Rouge et Trail Bleu

- Réserve d'eau 1 L minimum
- Réserves alimentaires
- Couverture de survie
- Téléphone portable chargé
- Dossard visible sur la poitrine

Trail Vert

- Réserve d'eau 0,5 L minimum
- Couverture de survie
- Téléphone portable chargé

- Dossard visible sur la poitrine

Défi du Mont Chéry

- Téléphone portable chargé
- Couverture de survie
- Dossard visible

Aucun gobelet ne sera distribué lors des ravitaillements. Les participants doivent prévoir un gobelet réutilisable. Les bâtons sont autorisés, mais doivent être conservés durant toute la course.

ARTICLE 6 : RETRAIT DES DOSSARDS

Le retrait des dossards se fera à : Salle de la Colombière, 2813 Route des Grandes Alpes, 74260 Les Gets. Horaires : samedi 18 juillet de 7h00 à 17h00, dimanche 19 juillet de 5h30 à 9h00. Aucun dossard ne sera remis sans : licence ou PPS valide ou autorisation parentale pour les mineurs.

ARTICLE 7 : SÉCURITÉ ET ABANDON

Des postes de secours et équipes médicales sont présents sur les parcours. En **cas d'abandon**, le coureur doit **obligatoirement prévenir l'organisation** et remettre son dossard.

L'organisation se réserve le droit : de modifier les parcours, de modifier les barrières horaires, d'interrompre une course en cas de conditions météorologiques défavorables ou de force majeure.

ARTICLE 8 : RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT

Le Trail des Gets s'engage dans la protection du milieu naturel. Les participants doivent : **ne jeter aucun déchets, rester sur les sentiers balisés et respecter la faune, la flore et les bénévoles.**

Tout comportement contraire pourra entraîner une disqualification.

ARTICLE 9 : RÉSULTATS ET RÉCOMPENSES

Les résultats seront publiés sur le site L-Chrono et le site officiel www.lesgets.com/traildesgets

Seront récompensés : les 3 premiers hommes et femmes au scratch et les 3 premiers de chaque catégorie. Chaque finisher recevra un cadeau.